

OPPORTUNITÉ D'EXPORTATION DANS LE MARCHÉ AMÉRICAIN

Le Sénégal ne profite toujours pas de l'Agoa

La loi américaine sur la croissance et les opportunités, Agoa (African growth and opportunity act), va tenir la quatrième édition de son forum annuel à Dakar du 18 au 20 juillet 2005. Le Sénégal, pays éligible depuis le vote de cette initiative, le 18 mai 2001, tarde encore à tirer profit des opportunités offertes par l'Agoa.

Le bilan à mi-parcours sur les opportunités offertes par l'Agoa tiré lors de la réunion d'hier en est une parfaite illustration. Selon l'ambassadeur du Sénégal à Washington, Amadou Lamine Bâ, «contrairement aux pays comme le Lesotho, le Botswana, le Kenya ou l'Ouganda qui ont doublé voire triplé leurs échanges commerciaux avec les Etats-Unis d'Amérique par l'initiative Agoa, le Sénégal qui est à une vingtaine de jours de bateau des Usa tarde à tirer profit des nombreuses potentialités offertes par l'Agoa». Le Sénégal se trouverait dans la même situation que les autres pays africains qui ne sont pas producteurs de pétrole. Seuls les produits textiles notamment le «pagne tissé», sont aujourd'hui éligibles aux avantages offerts par l'Agoa qui se présentent sous la forme d'élimination des droits et quotas. Cette tendance risque de se maintenir parce que « la douane américaine vient d'octroyer aux produits textiles sénégalais faits à la main une exonération de 17% et sans contingentement dans un marché textile américain capable d'importer 72 milliards de dollars, selon le colonel Amadou Diop, inspecteur des douanes. Quant à Ibrahima Macodou Fall, membre du comité d'organisation du 4ème forum de l'Agoa, il assimile cette situation au fait que le Sénégal ait attendu la mise en place de l'Agoa pour prendre les dispositions nécessaires devant lui permettre d'exporter vers le marché américain. Malgré les nombreuses rencontres de sensibilisation tenues à Dakar, le colonel Diop annonce que «la plupart des dossiers traités par le comité d'agrément ne remplissent pas toutes les conditions requises pour obtenir le visa Agoa». Doudou Fall, représentant des exportateurs de produits agricoles à cette réunion, a évoqué pour sa part les barrières des normes phytosanitaires qu'impose l'Apis (Agence américaine chargée de vérifier les normes phytosanitaires) aux produits agricoles sénégalais. D'après le responsable, beaucoup de produits agricoles ciblés dans le cadre de l'Agoa dont la mangue, la tomate-cerise, le haricot vert, le melon, le bissap sont aujourd'hui bloqués par la rigueur des normes phytosanitaires américaines.

Un forum de rupture

Le Sénégal, à l'image des pays non producteurs de pétrole, serait confronté aux contraintes relatives à la difficulté de répondre à la demande du marché américain, aux normes sanitaires et phytosanitaires, aux lourdeurs administratives des services douanières américaines. Le colonel Amadou Diop avise en outre que jusqu'en 2004, « plus de 4000 produits africains avaient obtenu le visa Agoa avec une dominance de 80% de produits pétroliers et 9% de produits textiles ». Selon Boubacar Bâ par contre, conseiller technique au ministère des affaires étrangères et coordonnateur du 4ème forum de l'Agoa devant se tenir à Dakar du 18 au 20 juillet 2005, « aujourd'hui quelques 6350 produits africains peuvent être exportés en franchise de droits de douane dans le marché américain ». Ce qui démontre l'importance du potentiel qu'offre le marché américain aux produits africains. Avec l'Agoa, ajoute-il, «les exportations africaines vers le marché américain se chiffrent à 35,9 milliards de dollars Us en 2004 ». Quant à Cheikh Seck, directeur du commerce extérieur, « il est temps que le secteur privé sénégalais s'approprie de l'Agoa » pour en tirer le maximum de profit avec notamment un encadrement politique de taille.

Le Sénégal, deuxième pays à accueillir le forum annuel de l'Agoa en dehors des Etats-Unis, après l'Ile Maurice en 2003, compte marquer une rupture face aux trente-six

délégations de pays africains éligibles à l'Agoa, et aux mille délégués devant venir du monde entier, ainsi que la délégation américaine qui, d'après M. Bâ, sera composée de 270 personnes que devra conduire le secrétaire d'État américain à la défense, Condoleezza Rice. Selon le coordonnateur du 4ème forum de l'Agoa, «le forum de Dakar veut marquer la rupture pour avoir une vision commune qui prend en compte les recommandations du secteur privé, de la société privé et de la société civile américaine et africaine».

Bacary DABO
Economie

MISE EN ŒUVRE DE LA PLATE FORME DE DIAMNIADIO Le Mcc ne veut pas d'un 'deuxième technopole'

La mise à disposition des fonds pour le financement de la plate forme de Diamniadio retenue dans le cadre du Millenium challenge account (Mca) est soumise à de nouveaux préalables. Le Millenium challenge corporation (Mcc) exige d'abord des études préalables pour mieux comprendre le projet du Sénégal, et mesurer l'impact qu'il aura sur l'environnement.

Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a réaffirmé son engagement à participer au financement de la plate forme de Diamniadio retenue par le Sénégal dans le cadre du Millenium challenge account (Mca). Cependant, des études préalables s'imposent, à leurs yeux, pour 'éviter des conséquences néfastes sur l'environnement'. Le Millenium challenge corporation (Mcc) exige ainsi des études préalables avant la mise en oeuvre du programme de la plate forme de Diamniadio. Le directeur régional du Mcc pour les pays francophones, Michael Grossman, l'a fait savoir hier, mardi 19 juillet 2005, lors de son face à face avec la presse tenu en marge du quatrième forum de l'Agoa (coopération économique Etats-Unis Afrique subsaharienne). De l'avis de Michael Grossman, le programme de la mise en place de la plate-forme de Diamniadio est 'compliqué et complexe', donc il est nécessaire de mener des études préalables pour mesurer l'impact sur l'environnement. 'C'est un projet énorme', dit-il, 'pour le Sénégal et qui consiste en la mise en place d'une zone industrielle qui implique le secteur privé sénégalais, les bailleurs de fonds et différents partenaires impliqués ».

Le Mcc dans sa démarche, veut faire dans la prudence tout en évitant le 'pilotage à vue'. « On veut s'assurer que le projet aura des conséquences positives sur l'environnement et les populations ». Dans leur démarche prudente, le Mcc se dit ainsi prêt à déboursier pour le financement de la première étape que représentent les études préalables pour mieux comprendre le projet. C'est ainsi que M. Grossman, informe sur les quelque quatre milliards de FCfa que le Mcc est prêt à mettre sur la table pour financer les études de faisabilités car, dit-il, «on ne veut pas un deuxième technopole».

Cette démarche du Mcc démontre la taille et l'importance que la plate-forme de Diamniadio peut avoir dans le processus de lutte contre la pauvreté avec son coup global qui tourne autour de 250 à 300 millions de dollars Us. C'est dans ce cadre que le Sénégal va signer aujourd'hui avec le Mcc, et M. Grossman ajoute que les deux parties sont en train d'oeuvrer pour fixer le deadline afin que le package soit signé en mars 2006.

Le président directeur général du Mcc, Paul V Applegarth a tenu, quant à lui, à rappeler que 'le Mca est une initiative américaine qui vise à réduire la pauvreté à travers la

croissance économique.' C'est ainsi qu'il intervient entre autres dans la lutte contre la corruption, oeuvre pour l'établissement d'un environnement propice pour un développement économique tout en responsabilisant le pays bénéficiaire.